

# PROGRAMME DE FORMATION CACES® R489 ENGIN DE MANUTENTION

## PRÉ REQUIS

Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté correspondant à une des catégories de la recommandation R489,

Aucune expérience de conduite exigée,

Être âgé(e) de plus de 18 ans, (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),

Savoir lire et comprendre le français

**CAT 1A**



**CAT 3**



**CAT 1B**



**CAT 5**



**+ CAT 4 et CAT 7**

## MODALITÉS

**Accès à la formation :** Entretien individuel

**Délais d'accès :** Durée 14 jours à compter entre la demande de renseignement sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

**Évaluation :** L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur. Les modalités d'évaluation en fin de formation sont : le QCM d'évaluation théorique et les examens pratiques sur l'engin de chantier conforme à la R489. Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

## INFORMATION SUR LA FORMATION

**Durée :** De 2 à 5 jours (selon niveau et nombres de catégories concernées)

**Prix :** A partir de 486€ ttc

**Date :** Voir planification sur site [www.fb-formation.com](http://www.fb-formation.com)

**Lieu :** Formation sur les centres FB Parthenay ou Thouars .  
Les Tests ont lieu uniquement sur le centre de Parthenay

**Nombre de participants :** Minimum ou Maximum – Nous consulter

**Profil des intervenants :** Formateur reconnu. Testeurs CACES® certifiés.

## OBJECTIFS SUR LA FORMATION

Maîtriser les compétences théoriques nécessaires à la connaissance d'un engin de manutention à conducteur porté  
Savoir Manipuler les engins de manutention à conducteur Porté en respectant toutes les règles de sécurité.

## CONTENU DE LA FORMATION

**Maîtriser les compétences théoriques nécessaires à la connaissance d'un engin de manutention à conducteur porté**

- Statistiques des accidents de travail
- Recommandation CNAM R 489
- Les différents acteurs de l'entreprise / obligations
- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- les réactions en cas d'accident
- Les risques liés à l'utilisation des chariots
- Description, technologie et équipements des chariots
- Stabilité des chariots
- Les vérifications
- La signalisation
- Dispositions réglementaire
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Les risques et sanctions liées à la prise de substances
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les différentes catégories de chariots à conducteur porté
- Prise de poste et fin de poste
- Les règles d'utilisation des chariots
- Les équipements de protection individuelle (EPI)

# PROGRAMME DE FORMATION CACES® R489 ENGIN DE MANUTENTION

**Savoir Manipuler les engins de manutention à conducteur Porté en respectant toutes les règles de sécurité (selon les spécificité de chaque engin)**

- Équipement individuel de protection
- Vérification des documents
- Vérification du chariot
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe
- Prendre une charge au sol
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charge en piles
- Effectuer le stockage/déstockage à tous les niveaux d'un palletier
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
- Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement d'un véhicule
- Manutentionner une charge longue, un contenant origine contenant un liquide et une charge déformable
- Préparer une palette en hauteur
- Charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport
- Adopter un mode de conduite rationnel
- Fin poste

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉES

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos

Remise d'un support de formation.

Questions réponses, partage d'expériences.

Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s) R489,

Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R489

## FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R489 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).

Attestation de fin de formation.

Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat 1A : 328365 ; Cat 1B : 5057 ; Cat 2A : 5056 ; Cat 2B : 5058 ; Cat 3 : 328366 ; Cat 4 : 5059 ; Cat 5 : 5060 ; Cat 6 : 5061 ; Cat 7 : 5062

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos locaux sont accessibles pour des personnes en situation de handicap. Nous contacter pour réaliser une étude personnalisée de votre projet de formation.